



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE POUVANT FAVORISER LES EXPORTATIONS CANADIENNES

**Rapport du Comité permanent de l'agriculture et
de l'agroalimentaire**

Pat Finnigan, président

**JANVIER 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA
RECHERCHE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET
AGROALIMENTAIRE POUVANT FAVORISER
LES EXPORTATIONS CANADIENNES**

**Rapport du Comité permanent
de l'agriculture et de l'agroalimentaire**

**Le président
Pat Finnigan**

JANVIER 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

Pat Finnigan

VICE-PRÉSIDENTS

Luc Berthold

Alistair MacGregor

MEMBRES

Pierre Breton

Earl Dreeshen

Francis Drouin

Lloyd Longfield

Eva Nassif

Joe Peschisolido

Jean-Claude Poissant (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Bev Shipley

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

L'hon. Larry Bagnell

John Barlow

Colin Carrie

Terry Duguid

Colin Fraser

T. J. Harvey

L'hon. Kent Hehr

L'hon. Peter Kent

Dane Lloyd

Glen Motz

Sherry Romanado

Raj Saini

Marwan Tabbara

Kate Young

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Ariane Gagné-Frégeau

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Corentin Bialais, analyste

Khamla Heminthavong, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole pouvant favoriser les exportations canadiennes et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| LISTE DES RECOMMANDATIONS..... | 3 |
| PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE POUVANT FAVORISER LES EXPORTATIONS CANADIENNES..... | 9 |
| Introduction..... | 9 |
| Le commerce international : moteur de croissance économique pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien | 10 |
| A. Les échanges commerciaux du Canada..... | 10 |
| B. Les défis reliés aux infrastructures et à l'accès à la main-d'œuvre..... | 12 |
| C. Préserver et améliorer l'accès aux marchés internationaux | 16 |
| La technologie au service du secteur | 18 |
| A. Tour d'horizon des nouvelles technologies..... | 18 |
| B. L'accès à Internet comme prérequis à plusieurs de ces technologies | 22 |
| C. Défis reliés à l'innovation et au développement de nouvelles technologies..... | 23 |
| 1. Les coûts reliés à la technologie..... | 24 |
| 2. Les investissements dans l'innovation..... | 25 |
| Le rôle du gouvernement et le cadre réglementaire..... | 27 |
| A. L'efficacité du cadre réglementaire | 27 |
| B. Perception sociale à l'égard du secteur agricole, acceptabilité sociale | 30 |
| C. Soutien à la recherche et au développement agricole..... | 32 |
| 1. Collaboration entre les différents intervenants de la chaîne agroalimentaire..... | 32 |
| 2. Programmes en matière de recherche et développement agricoles | 34 |
| Conclusion | 37 |
| ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS..... | 39 |

| | |
|--|----|
| ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES | 41 |
| ANNEXE C VOYAGE DU 7 MAI 2018 AU 10 MAI 2018 | 43 |
| DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT | 45 |
| OPINION DISSIDENTE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA | 47 |

SOMMAIRE

L'adoption de nouvelles technologies constitue un important moteur de la croissance du secteur agricole et agroalimentaire. C'est pour cette raison que du 21 mars 2018 au 20 septembre 2018, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a entrepris une étude sur les progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole et la manière dont celle-ci peut contribuer aux exportations canadiennes. Pendant cette étude, le Comité a accueilli 25 témoins et a reçu 13 mémoires. Les membres du comité ont également effectué un voyage à travers le Canada : au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, afin de rencontrer des intervenants du secteur.

Après avoir présenté les principaux enjeux de commerce international auxquels est confronté le secteur agricole et agroalimentaire canadien, notamment les questions d'accès aux marchés, de transport et de main d'œuvre, le présent rapport passe en revue les nouvelles technologies qui pourraient permettre d'améliorer la compétitivité du secteur. Le rapport souligne toutefois que le secteur ne pourra tirer pleinement les bénéfices de ces nouvelles technologies que dans la mesure où certains obstacles sont surmontés, en particulier l'accès restreint à internet dans les zones rurales, le coût parfois prohibitif des technologies, ainsi que le manque d'investissement qui compromet certains projets avant même leur commercialisation.

Le rapport se penche également sur le rôle du gouvernement dans ce contexte. Le comité recommande notamment que le gouvernement devrait maintenir un climat d'investissement favorable, fournir un cadre réglementaire transparent, prévisible et rapide, et promouvoir des règles fondées sur la science à l'échelle internationale. Enfin, le rapport défend que le gouvernement ait également pour rôle de favoriser la collaboration avec l'industrie et le milieu universitaire, tant à l'échelle du Canada qu'à l'échelle internationale, afin de soutenir l'innovation.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1 — Réduction de l’empreinte carbone du secteur agricole

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place des mesures incitatives pour encourager le secteur agricole canadien à réduire son empreinte carbone..... 12

Recommandation 2 — Implantation d’une veille technologique

Le Comité recommande que le ministère de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire mette en place une veille technologique pour cerner les possibilités de croissance en agriculture sur les marchés internationaux. 12

Recommandation 3 — Transport vers les marchés d’exportation

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accroisse sa capacité de transport et d’expéditions, en particulier dans le secteur céréalier, et qu’il fasse connaître les montants investis dans les infrastructures et les résultats escomptés..... 14

Recommandation 4 — Promotion des perspectives d’emplois dans le secteur

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une campagne auprès des jeunes Canadiens pour faire la promotion des opportunités d’emplois de haute technologie disponibles en agriculture. 15

Recommandation 5 — Pénurie de la main-d’œuvre

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada réagisse au problème de la pénurie de main-d’œuvre afin d’accroître la capacité dans les secteurs de la transformation alimentaire, de la fabrication de matériel et dans le secteur de l’agriculture primaire, tout au long de l’année et de façon saisonnière. 15

Recommandation 6 — Harmonisation des exigences réglementaires

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada renforce la collaboration avec ses partenaires étrangers afin d'harmoniser les exigences réglementaires reposant sur des fondements scientifiques. 18

Recommandation 7 — Allocation des ressources à l'appui des exportateurs canadiens

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada alloue les ressources nécessaires pour soutenir les exportateurs canadiens en favorisant l'harmonisation des exigences réglementaires fondées sur la science dans les pays étrangers..... 18

Recommandation 8 — Soutien aux entreprises agricoles et agroalimentaires

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada soutienne les initiatives visant l'établissement, le démarrage et la croissance d'entreprises agricoles et agroalimentaires utilisant de nouvelles technologies..... 20

Recommandation 9 — Nouvelles mesures réglementaires

Le Comité recommande que l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire modernisent leurs processus d'approbation réglementaire et en améliorent leur efficacité. 21

Recommandation 10 — Accès à Internet à large bande

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'améliorer et investisse davantage dans l'accès à Internet à large bande dans les communautés rurales où vivent les agriculteurs, en assurant la transparence à l'égard de la couverture actuelle et prévue. 23

Recommandation 11 — Déduction pour l'acquisition de nouveaux équipements agricoles

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada instaure un processus accéléré de déduction fiscale pour l'acquisition de nouveaux équipements agricoles..... 24

Recommandation 12 — Révision de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada procède à un examen de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada en vue de corriger le déséquilibre concurrentiel entre les agriculteurs canadiens et les partenaires commerciaux principaux du Canada. 24

Recommandation 13 — Simplification du processus de demandes de subvention

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada simplifie le processus de soumission au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental pour les recherches menées à la ferme afin de faciliter l'accès aux incitatifs fiscaux..... 26

Recommandation 14 —Appui au développement de nouveaux produits

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada améliore la connaissance générale et l'accès aux programmes visant à aider les entreprises à mener à leur terme les projets de développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés technologiques, de l'étape de la conception jusqu'à la commercialisation, et à l'obtention de ventes à l'exportation et de services commerciaux. 27

Recommandation 15 — Révision de la réglementation des produits agricoles

Le Comité recommande que la ministre de la Santé revoie la manière dont Santé Canada réglemente les produits agricoles par l'intermédiaire du Bureau des substances contrôlées et qu'elle se coordonne avec le ministre de l'Agriculture pour identifier, en vue d'y remédier, les lacunes ou les chevauchements réglementaires qui entravent l'avancement technologique et l'innovation dans le secteur agricole. 28

Recommandation 16 — Évaluation des procédures et pratiques du ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire

Le Comité recommande qu'afin d'empêcher toute entrave à l'avancement technologique et à l'innovation en agriculture le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire procède à une évaluation des procédures et pratiques de son ministère en ce qui concerne la Loi sur la croissance dans le secteur agricole. 29

Recommandation 17 — Acceptation des produits dans les marchés d'exportation

Le Comité recommande au gouvernement du Canada de résoudre les irritants et les problèmes qui nuisent à l'innovation et à la compétitivité sur les marchés d'exportation afin qu'ils acceptent les produits ou procédés technologiques approuvés au pays. 29

Recommandation 18 — Examen des processus réglementaires

Le Comité recommande que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire procède à l'examen de ses processus réglementaires dans l'optique de déterminer comment ses procédures pourraient entraver le progrès technologique et l'innovation. 29

Recommandation 19 — Modernisation du processus d'approbation réglementaire

Le Comité recommande que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et l'Agence canadienne d'inspection des aliments modernisent, simplifient et accélèrent leurs processus d'approbation réglementaire pour que les entreprises puissent saisir les débouchés sur les marchés qui se présentent. 30

Recommandation 20 — Rapprochement entre la science et la population

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie le transfert des connaissances en agriculture afin de favoriser le rapprochement de la science et de la population lors de développement de nouvelles technologies agricoles..... 32

Recommandation 21 — Confiance du public

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada alloue des ressources pour renseigner la population sur les processus réglementaires et la manière dont les autorités réglementaires prennent leur décision, et rende publique cette information. 32

Recommandation 22 — Information ouverte

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada fournisse un accès plus ouvert à l'information pour la recherche fédérale en agriculture et en transformation..... 34

Recommandation 23 — Priorité à l'exportation et au développement

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux projets de recherche et développement pouvant déboucher sur le développement des exportations et qu'il en soit tenu compte dans les décisions relatives au financement. 37



PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE POUVANT FAVORISER LES EXPORTATIONS CANADIENNES

INTRODUCTION

Le 6 décembre 2016, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (ci-après « le Comité ») a convenu d'entreprendre une étude sur les progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire¹. Le 31 janvier 2018, le Comité a révoqué la motion adoptée le 6 décembre 2016 et l'a remplacée par la motion suivante :

Que le Comité entreprenne une étude sur les progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole, notamment en ce qui concerne la machinerie agricole et la biotechnologie, afin de recueillir les commentaires des industries pertinentes sur la valeur de ces avancées dans le secteur agricole et sur la répartition la plus efficace des nouveaux fonds ou des fonds actuels, en vue de faire passer les exportations agroalimentaires canadiennes à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025².

Le Comité a consacré 6 réunions du 21 mars 2018 au 20 septembre 2018 au cours desquelles il a recueilli des témoignages de divers intervenants du secteur agricole et agroalimentaire. On comptait parmi les témoins des représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des scientifiques, des groupes de producteurs de même que des représentants de l'industrie de l'équipement agricole.

Dans le cadre de cette étude, le Comité s'est déplacé dans les provinces suivantes : Québec, Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique, du 7 mai au 10 mai 2018. Durant ses déplacements, le Comité a visité des usines de transformation, des établissements de recherche universitaires, des entreprises d'équipements agricoles de même que des infrastructures ferroviaires et portuaires.

1 Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGRI), [*Procès-verbal*](#), 42^e législature, 1^{re} session, 6 décembre 2016.

2 Chambre des communes, AGRI, [*Procès-verbal*](#), 42^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2018.



Le Comité tient à remercier sincèrement tous les témoins d'avoir participé à cette étude. Le Comité est heureux de présenter, dans ce rapport, ses observations et recommandations qui se fondent sur les témoignages entendus.

LE COMMERCE INTERNATIONAL : MOTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE CANADIEN

En 2017, le Conseil consultatif en matière de croissance économique recommandait de prendre des mesures afin que le Canada puisse se hisser au deuxième rang mondial des plus grands exportateurs de produits agricoles et au cinquième rang des produits agroalimentaires³. Une cible de 75 milliards d'exportations agricoles et agroalimentaires pour 2025 a été reprise dans le rapport des Tables sectorielles de stratégies économiques pour le secteur de l'agroalimentaire⁴. De nombreux témoins qui ont participé à l'étude ont indiqué que cette cible est atteignable, mais qu'elle est contingente à la résolution des enjeux actuels en matière de commerce international⁵. L'expansion de l'accès aux marchés étrangers, le maintien d'infrastructures de transport fiables et efficaces ainsi que l'accès à une main-d'œuvre suffisante et suffisamment qualifiée représentent les principaux défis que le Canada devra relever pour atteindre cet objectif.

A. Les échanges commerciaux du Canada

Le secteur agricole canadien est fortement orienté sur les exportations. En 2016, le Canada a exporté 56 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaire à travers le monde selon Agriculture et Agroalimentaire Canada⁶. Les États-Unis représentent le premier acheteur de produits agricole et agroalimentaire, avec 53 % des exportations canadiennes destinées à ce marché en 2016. La Chine, le Japon et l'Union Européenne représentent également des marchés privilégiés pour les produits

3 Conseil consultatif en matière de croissance économique, [Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés](#), 6 février 2017.

4 Tables sectorielles de stratégies économiques du Canada, [Secteur agroalimentaire](#), 18 février 2018.

5 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1605 (Pierre Petelle, président-directeur général, CropLife Canada).

6 Agriculture et Agroalimentaire Canada, [Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017](#), Ottawa, novembre 2017, p. 9.

canadiens puisqu'ils représentent, à eux trois, près du quart des exportations canadiennes⁷.

L'importance des exportations est d'autant plus forte dans certains secteurs. Selon Serge Buy de l'Institut agricole du Canada, 90 % du canola et 95 % des légumineuses produits au Canada sont destinés à l'exportation⁸. D'après le Conseil canadien du canola, le Canada exporte les produits de canola dans plus de 50 pays et les États-Unis représentent le plus grand marché d'exportations canadiennes⁹. En ce qui concerne les légumineuses, le Canada exporte dans 130 pays¹⁰ et l'Inde représente le plus grand marché¹¹. De nombreux témoins ont indiqué que les prévisions de croissance de la population mondiale offrent de nombreuses opportunités pour le Canada qui produit bien plus de produits agricoles et agroalimentaires qu'il n'en consomme. Toutefois, cette situation représente également un défi :

Lorsqu'on regarde le monde, on constate une croissance de la population mondiale. On s'attend à ce qu'il y ait aux alentours de neuf milliards de personnes d'ici les 30 à 40 prochaines années, peut-être même plus, 10 milliards. Cette croissance s'accompagne d'énormes défis, notamment comment nourrir ces gens sur un territoire qui change, où certaines terres sont moins disponibles et d'autres, plus disponibles. C'est en partie attribuable aux changements climatiques¹².

Krista Thomas du Canadian Grains Council est d'avis que les innovations continueront à aider le secteur agricole et agroalimentaire à s'adapter aux changements climatiques, à réduire les déchets agricoles et à devenir plus durable sur le plan environnemental¹³. Cependant, Leanne Fischbuch d'Alberta Pulse Growers Commission craint que l'imposition des taxes sur le carbone ne nuise à la compétitivité du secteur dans un

7 *Ibid.*, p. 52.

8 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1610 (Serge Buy, directeur général, Institut agricole du Canada).

9 Canola council of Canada, [Industry overview](#), [EN ANGLAIS SEULEMENT].

10 Pulse Canada, [Keep it clean](#), [EN ANGLAIS SEULEMENT].

11 Gouvernement du Canada, [données sur le commerce en direct](#).

12 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0845 (Andrew Casey, président et chef de la direction, BIOTECanada).

13 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1535 (Krista Thomas, directrice de l'innovation végétale, Canadian Grains Council).



contexte où les exploitations agricoles des autres pays ne sont pas toutes soumises aux mêmes règlements¹⁴.

L'agriculture canadienne repose encore sur des sources d'énergie actuelles comme les combustibles fossiles pour demeurer concurrentielle sur la scène internationale, toutefois les agriculteurs sont aussi les gardiens de la terre, et aucune industrie ne contribue davantage à la séquestration du carbone que l'industrie agricole. Leurs efforts d'innovation et de recherche, en ce qui a trait à la séquestration du carbone et aux technologies propres, devraient être reconnus et appuyés en tant que contributeur de taille à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors que les produits canadiens passent de la ferme à l'assiette¹⁵.

Recommandation 1 — Réduction de l'empreinte carbone du secteur agricole

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place des mesures incitatives pour encourager le secteur agricole canadien à réduire son empreinte carbone.

Recommandation 2 — Implantation d'une veille technologique

Le Comité recommande que le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire mette en place une veille technologique pour cerner les possibilités de croissance en agriculture sur les marchés internationaux.

B. Les défis liés aux infrastructures et à l'accès à la main-d'œuvre

Plusieurs témoins ont fait part de leur préoccupation concernant les problèmes de transport ferroviaires qui affectent l'Ouest du Canada. Selon eux, la fiabilité et l'efficacité du système ferroviaire sont indispensables pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs d'augmentation des exportations, en particulier dans le domaine des grains. Leanne Fischbuch a également indiqué que les retards compromettent la crédibilité du Canada vis-à-vis de ses partenaires internationaux :

[La] réputation de chef de file mondial du Canada en matière d'exportation est facilement compromise quand le produit ne peut être acheminé au marché. Les

14 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 1000 (Leanne Fischbuch, directrice exécutive, Alberta Pulse Growers Commission).

15 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1625 (Brian Innes, vice-président, Affaires publiques, Conseil canadien du canola).

problèmes systémiques touchant le transport ferroviaire ont mis à mal l'image du Canada et miné la confiance des clients étrangers à l'égard de nos produits agricoles¹⁶.

Durant sa visite dans l'Ouest canadien, le Comité a pu échanger avec les représentants des infrastructures ferroviaires et portuaires sur l'efficacité du système de transport au Canada. Le Comité a visité l'élévateur à grain GrainsConnect de Maymont en Saskatchewan qui est doté d'un système ferroviaire en boucle pouvant accueillir plus de 100 wagons¹⁷. L'entreprise a fait part au Comité que cette technologie, associée au fait que l'entreprise détient sa propre flotte de wagons, a permis aux cultivateurs de grains de réduire leur dépendance par rapport aux grandes compagnies ferroviaires : le Canadien National et le Canadien Pacifique. Le Comité s'est également rendu au port de Vancouver où des installations similaires sont en cours de construction.

Tyler Hopson de Mosaic, une entreprise qui est la plus grande productrice et fournisseuse au monde de potasse concentrée et d'engrais phosphatés, a admis que les problèmes de transport ferroviaire affectent non seulement le secteur des grains, mais également le secteur des intrants agricoles¹⁸.

Depuis quelques années, en particulier, les conditions sont difficiles dans le milieu agricole et les marchés des produits de base en général. Les difficultés qui frappent le transport ferroviaire au Canada cette année s'y ajoutent. La potasse est le principal minerai d'exportation du Canada, en volume comme en valeur économique, si bien que nous avons absolument besoin d'un système ferroviaire sécuritaire pour assurer non seulement la poursuite des exportations, mais leur croissance. Dans l'état actuel, Mosaic exporte 95 % de sa potasse chaque année, et presque la moitié des produits sont expédiés à l'étranger par l'intermédiaire de Canpotex, l'agence de marketing internationale¹⁹.

Tom Rosser qui représente Agriculture et Agroalimentaire Canada, a expliqué au Comité que les récoltes de grains augmentent chaque année et qu'il est nécessaire de s'assurer que le système de transport puisse croître au même rythme²⁰. Ainsi, le budget fédéral de 2017 prévoit l'octroi de deux milliards de dollars sur 11 ans dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux. Ce fonds est destiné à réduire le goulot

16 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0955 (Leanne Fischbuch).

17 GrainsConnect Canada, [Are you connected?](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

18 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0855 (Tyler Hopson, directeur affaires publiques, Mosaic).

19 *Ibid.*

20 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1645 (Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire).



d'étranglement au port d'entrée du Canada, en particulier celui de Vancouver et de Montréal²¹.

Recommandation 3 — Transport vers les marchés d'exportation

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accroisse sa capacité de transport et d'expéditions, en particulier dans le secteur céréalier, et qu'il fasse connaître les montants investis dans les infrastructures et les résultats escomptés.

La pénurie de main-d'œuvre constitue un autre obstacle à la croissance des exportations du secteur agricole et agroalimentaire. Même si des gains de productivité importants ont été enregistrés dans de nombreux domaines, certains secteurs restent très dépendants du travail manuel. Selon Rory McAlpine, d'Aliments Maple Leaf, si le secteur de la transformation de la viande a déjà largement recours à l'automatisation, le travail manuel reste essentiel pour les étapes de finition et de désossage qui sont également les étapes qui ajoutent le plus de valeur à la production²². Le manque de main-d'œuvre peut également avoir un impact sur la capacité des agriculteurs à innover et à adopter de nouvelles technologies.

Une exploitation agricole qui éprouve des difficultés financières ou qui est incapable de combler ses besoins en main-d'œuvre n'est pas en mesure d'assurer l'innovation et d'investir, ou d'essayer de nouvelles techniques qui pourraient avoir éventuellement des conséquences négatives, même si ce n'est qu'à court terme²³.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires contribue à répondre à la pénurie de main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire. Le programme est toutefois soumis à certaines exigences. Par exemple, les employeurs du secteur de la transformation ne peuvent embaucher plus de 10 % de leur main-d'œuvre dans le cadre de ce programme²⁴.

Un des points abordés par les témoins concerne le défi d'attirer la relève aux métiers du secteur agricole et agroalimentaire. Les représentants des Collèges et institut Canada ont souligné que l'apprentissage intégré au travail permettait d'attirer les jeunes dans le

21 Gouvernement du Canada, [Chapitre 2 – Des communautés conçues pour l'avenir](#).

22 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1605 (Rory McAlpine, premier vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Aliments Maple Leaf inc.).

23 Gestion Agricole du Canada, [Mémoire au Comité permanent de l'agriculture](#), 6 juin 2018.

24 Gouvernement du Canada, Emploi et développement social Canada, [Exigences du Programme pour les postes à bas salaire](#).

secteur en donnant une meilleure idée des perspectives de carrières potentielles²⁵.
Stuart Cullum a ajouté :

Nous sommes capables d'attirer beaucoup de jeunes qui ne sont pas du secteur, ce qui est important, car ils considèrent l'exploitation agricole comme un endroit où ils peuvent travailler en tant que spécialistes des technologies de l'information, des systèmes opérationnels commerciaux ou de l'intelligence artificielle. Il ne s'agit plus seulement d'agriculture. Il s'agit de la façon dont ils appliquent cette passion dans un secteur qui deviendra un générateur d'activité économique pour notre pays²⁶.

Recommandation 4 — Promotion des perspectives d'emplois dans le secteur

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une campagne auprès des jeunes Canadiens pour faire la promotion des opportunités d'emplois de haute technologie disponibles en agriculture.

De plus, selon un mémoire déposé par l'*Association of Equipment Manufacturers* le secteur est touché par un déficit de compétences, notamment pour les postes de technicien en entretien et réparation et les opérateurs d'équipements agricoles²⁷. Ce constat a été réitéré par Howard Mains qui représente la même organisation, lors de son passage devant le Comité, ajoutant que le secteur manufacturier d'équipement agricole a besoin d'ingénieurs pour concevoir des équipements et de soudeurs qui le fabriquent²⁸.

Recommandation 5 — Pénurie de la main-d'œuvre

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada réagisse au problème de la pénurie de main-d'œuvre afin d'accroître la capacité dans les secteurs de la transformation alimentaire, de la fabrication de matériel et dans le secteur de l'agriculture primaire, tout au long de l'année et de façon saisonnière.

25 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0905 (Christine Trauttmansdorff, vice-présidente, Relations gouvernementales et partenariats canadiens, Collèges et instituts Canada).

26 *Ibid.*, 0850 (Stuart Cullum, président, Olds College, Collèges et instituts Canada).

27 Association of Equipment Manufacturers, *Mémoire présenté par : l'Association of Equipment Manufacturers*, 11 Juin 2018.

28 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 1020 (Howard Mains, conseiller canadien en politique publique, Association of Equipment Manufacturers).



C. Préserver et améliorer l'accès aux marchés internationaux

De nombreux témoins ont indiqué que les enjeux d'accès aux marchés internationaux sont cruciaux tant pour maintenir que pour accroître les exportations canadiennes. Les problèmes d'accès aux marchés que posent les barrières non tarifaires sont régulièrement revenus dans les témoignages comme une source de préoccupation majeure. Le Comité a d'ailleurs effectué une étude sur le sujet en novembre 2017²⁹. Jean-Marc Ruest qui représente Richardson International Limited a présenté sa définition de ces barrières :

[L]es barrières commerciales les plus évidentes sont habituellement des tarifs douaniers imposés sur les importations, dans le secteur agricole, des obstacles tout aussi efficaces, voire meilleurs, sont les barrières commerciales non tarifaires, qui se manifestent souvent par l'entremise de règlements phytosanitaires ou de processus d'approbation des technologies. Par exemple, les pays utiliseront leur réglementation nationale pour limiter les quantités de résidus de pesticides — connues sous le nom de limites maximales de résidus ou LMR — sur les cultures canadiennes à des niveaux incroyablement faibles afin d'empêcher l'entrée de cultures canadiennes, habituellement lorsque le pays importateur a une production excédentaire³⁰.

Les témoins ont fait part de leurs préoccupations concernant certains enjeux particuliers. Par exemple, CropLife Canada et l'Alberta Pulse Growers Association ont rappelé les difficultés que rencontrent les producteurs canadiens de légumineuses face aux changements de la réglementation indienne relative à la fumigation des légumineuses importées³¹. Brian Innes, vice-président aux affaires publiques du Conseil canadien du Canola a également informé le Comité que son industrie peinait à obtenir les approbations de la Chine pour des variétés de semences de canola issues de la biotechnologie³². Enfin, les barrières non-tarifaires imposées au blé dur canadien sur le marché italien font également l'objet de préoccupations³³.

29 Chambre des communes, AGRI, [Les barrières non tarifaires à la vente de produits agricoles visés par des accords de libre-échange](#), 42^e législature, 1^{re} session, novembre 2017.

30 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0900 (Jean-Marc Ruest, premier vice-président, Affaires commerciales et avocat général, Richardson International Limitée).

31 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0955 (Leanne Fischbuch).

32 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1620 (Brian Innes).

33 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1530 (Pierre Petelle).

Dans le but de lutter contre les barrières non-tarifaires, des témoins ont insisté sur l'importance pour le Canada de continuer de promouvoir des normes internationales qui soient basées sur la science³⁴.

Le Canada est respecté partout dans le monde pour son système de réglementation solide basé sur des données probantes lorsqu'il est question du secteur agricole et du secteur de l'alimentation. Cet engagement à l'égard d'une réglementation axée sur des données probantes doit se poursuivre, et nous devons saisir les occasions d'améliorer l'efficacité et de simplifier les approches de réglementation, dans la mesure du possible, pour favoriser l'innovation et la compétitivité³⁵.

Dans ce contexte, le Canada Grains Council salue l'action des fonctionnaires fédéraux, qui appuient l'industrie à l'étranger lorsque ce genre de problème est rencontré³⁶. Leanne Fischbuch suggère que l'acceptation des normes scientifiques et l'harmonisation internationale devraient être les priorités de l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments. Elle mentionne notamment l'importance de la présence du Canada dans les instances comme la Commission du *Codex Alimentarius* dont le mandat recouvre le développement de normes internationales relatives aux limites maximales de résidus³⁷. CropLife Canada souligne l'importance que les instances fédérales chargées de représenter le Canada dans ces forums reçoivent les ressources nécessaires pour mener à bien leur mission³⁸.

Selon Serge Buy, les négociations concluantes d'accords commerciaux de ces 10 dernières années ont permis d'accroître les exportations³⁹. Les témoins ont indiqué que le Canada devrait continuer d'essayer de conclure des accords de commerce avec ses partenaires commerciaux les plus importants pour accroître encore davantage son accès aux marchés des produits agricoles et agroalimentaires notamment dans les marchés américains et chinois.

34 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1640 (Rory McAlpine).

35 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1530 (Pierre Petelle).

36 *Ibid.*, 1605 (Krista Thomas).

37 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 1000 (Leanne Fischbuch).

38 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1610 (Pierre Petelle).

39 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1610 (Serge Buy).



Recommandation 6 — Harmonisation des exigences réglementaires

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada renforce la collaboration avec ses partenaires étrangers afin d’harmoniser les exigences réglementaires reposant sur des fondements scientifiques.

Recommandation 7 — Allocation des ressources à l’appui des exportateurs canadiens

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada alloue les ressources nécessaires pour soutenir les exportateurs canadiens en favorisant l’harmonisation des exigences réglementaires fondées sur la science dans les pays étrangers.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU SECTEUR

Les nouvelles technologies représentent un des moteurs de la croissance du secteur agricole et agroalimentaire. En effet, les nouvelles technologies sont essentielles pour augmenter la productivité, les rendements ou l’efficacité de la production, et peuvent contribuer au développement de nouveaux produits. Tom Rosser a apporté des précisions sur l’objectif établi dans le budget fédéral de 2017 d’augmenter les exportations agricoles et agroalimentaires à 75 milliards de dollars d’ici 2025 :

Les progrès de la technologie et de la recherche, en particulier ceux porteurs de transformation comme l’intelligence artificielle, la bioéconomie et les technologies de reproduction les plus récentes, seront essentiels pour aider le secteur à accroître les exportations agroalimentaires du Canada en vue d’atteindre cette nouvelle cible⁴⁰.

À Guelph, le Comité a vu des exemples d’innovation lors de son passage au Bioproducts Discovery and Development Center (BDDC) et à Semex. Le BDDC est un centre interdisciplinaire où les phytobiologistes, les chimistes et les ingénieurs collaborent pour développer des produits à partir de cultures, de résidus et de déchets agricoles. Quant à Semex, c’est une entreprise qui développe et commercialise du matériel génétique relié à l’insémination artificielle des bovins.

A. Tour d’horizon des nouvelles technologies

Tout d’abord, les innovations dans les domaines des biotechnologies, sont nombreuses et ont des applications variées. Lors de son témoignage devant le Comité, le représentant de BIOTECCanada, Andrew Casey, a notamment pris l’exemple de graines de moutarde génétiquement modifiées qui peuvent être cultivées dans des endroits

40 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1635 (Tom Rosser).

normalement peu propices aux cultures agricoles et qui peuvent ensuite être utilisées par l'industrie alimentaire, mais aussi comme biocarburant⁴¹. Les représentants de Prograin, une entreprise qui se spécialise dans le développement, le conditionnement, la transformation et la commercialisation de soya, a mentionné au Comité que la technologie est synonyme de valeur ajoutée pour les agriculteurs. Prograin développe des variétés aux propriétés recherchées sur le marché local et international. En visitant le laboratoire de génotypage de Prograin, le Comité a constaté que la recherche de l'entreprise passe par l'équipement de pointe.

Plusieurs témoins ont indiqué que le récent développement des techniques d'édition génique et notamment la technologie CRIPR-Cas9 constitue une innovation prometteuse. Ces technologies peuvent permettre d'améliorer la tolérance aux herbicides, de lutter contre certains parasites, et d'augmenter les rendements. Selon Krista Thomas, les technologies d'édition génique se distinguent des biotechnologies utilisées pour concevoir des organismes génétiquement modifiés (OGM) par leur précision et par la rapidité du développement de nouveaux cultivars qui peuvent être mis au point en 2 ans plutôt que 10 pour les OGM⁴². Toutefois, en raison de sa nouveauté, la réglementation qui entoure cette technologie au Canada est encore ambiguë. Plusieurs témoins ont souligné que la manière dont cette technologie doit être réglementée fait l'objet de débats au niveau canadien et à l'international.

[N]ous discutons de soumettre les produits de l'édition génique à des séries différentes de méthodes, c'est-à-dire de l'évaluation complète, comme celle d'une espèce végétale cultivée issue des biotechnologies végétales, à ADN étranger, à la non réglementation, en passant par toutes les gradations entre les deux. On introduirait ainsi une grande amélioration, parce que nous connaîtrions ces gradations qui, encore, permettraient la prévisibilité recherchée, et le temps approximatif nécessaire à chacune d'elles⁴³.

Des recherches sont également menées dans le secteur de la production biologique. Brian Gray d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a mentionné notamment des fermes expérimentales et des centres de recherche et de développement qui sont consacrés à la production biologique. Par exemple, le Centre de recherche et de développement de Harrow travaille sur la mise au point de nouvelles variétés de soya biologique. Lors de sa mission dans l'Ouest canadien, le Comité a visité la ferme du Centre for Sustainable Food Systems à l'université de la Colombie-Britannique. Cette ferme certifiée biologique est

41 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0845 (Andrew Casey).

42 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1535 (Krista Thomas).

43 *Ibid.*, 1555.



un laboratoire vivant qui mène des recherches s'étendant sur tout le cycle de la chaîne agroalimentaire.

Recommandation 8 — Soutien aux entreprises agricoles et agroalimentaires

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada soutienne les initiatives visant l'établissement, le démarrage et la croissance d'entreprises agricoles et agroalimentaires utilisant de nouvelles technologies.

L'agriculture de précision est également souvent revenue dans les témoignages comme un concept porteur pour le futur de l'agriculture canadienne. Les technologies reliées à l'agriculture de précision peuvent permettre d'améliorer la productivité de l'industrie, mais aussi de réduire son empreinte sur l'environnement. Par exemple, d'après Gregor MacLean, l'agriculture de précision peut permettre de réduire de 5 à 10 % le coût des engrais avec des rendements accrus⁴⁴.

[L]'agriculture de précision se définit comme une stratégie de gestion qui emploie une vaste gamme de technologies pour orienter des mesures ciblées. Elle tente essentiellement d'éliminer l'intuition et la conjecture de l'agriculture en permettant aux producteurs de tirer profit des mégadonnées. Par exemple, les nouvelles technologies agricoles de précision aident les agriculteurs à réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais. Ils surveillent leurs animaux à partir de leur téléphone intelligent, cartographient leurs champs grâce à la puissance des mégadonnées et s'appuient sur des images satellites pour déterminer à quel moment ils devraient faire leurs récoltes⁴⁵.

Howard Mains a présenté des applications de l'agriculture de précision qui permettent notamment l'épandage sélectif d'engrais et de pesticides grâce à l'utilisation d'outils cartographiques et de caméras⁴⁶. Concrètement, l'application de l'agriculture de précision nécessite des instruments pour obtenir et diffuser les données, par exemple des stations météorologiques, des capacités GPS, un réseau WiFi ou du matériel de visualisation de données⁴⁷. L'agriculture de précision se base également sur les

44 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 1010 (Gregor MacLean, gestionnaire de projet, Recherche et l'innovation, Niagara College).

45 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1640 (Tom Rosser).

46 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 1015 (Howard Mains).

47 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0850 (Stuart Cullum).

nouvelles technologies, telles que les mégadonnées et l'intelligence artificielle, qui permettent de traiter une quantité croissante de données⁴⁸.

Le Comité s'est également penché sur d'autres technologies prometteuses pour le secteur agricole et agroalimentaire. Selon les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, la technologie de la chaîne de blocs⁴⁹, qui est un système de bases de données décentralisé et particulièrement sécuritaire, permettrait d'améliorer la traçabilité des aliments dans la chaîne d'approvisionnement. Une meilleure traçabilité ouvre la perspective d'obtenir de meilleurs prix dans les marchés qui valorisent la certification des produits comme la Chine et le Japon⁵⁰.

Enfin, les technologies de l'intelligence artificielle (IA), notamment l'apprentissage machine, permettent de déceler automatiquement des tendances parmi les quantités importantes de données générées par les différentes technologies susmentionnées⁵¹.

Grâce à l'intelligence artificielle ou « l'apprentissage machine », au lieu que ce soit les humains qui font la programmation, ce sont les algorithmes qui apprennent d'eux-mêmes. L'intelligence artificielle verra des tendances que nous ne verrons pas nécessairement et apprendra de ces tendances. Les êtres humains ne peuvent pas saisir les tendances de 350 points de données simultanément — s'il y en avait deux, trois ou quatre, peut-être. Ce qui est intéressant à propos de l'IA, c'est la capacité de ces systèmes à détecter des tendances auxquelles on n'aurait jamais pensé de façon intuitive⁵².

Recommandation 9 — Nouvelles mesures réglementaires

Le Comité recommande que le l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire modernisent leurs processus d'approbation réglementaire et en améliorent leur efficacité.

48 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1640 (Tom Rosser).

49 Une [chaîne de blocs](#) est une base de données à écriture seule répartie sur un réseau d'ordinateurs reliés les uns aux autres et faisant appel à la cryptographie (encodage et décodage informatisés de renseignements) pour créer un registre public de transactions inviolable. La technologie de la chaîne de blocs est transparente, sécuritaire et décentralisée, ce qui signifie qu'aucun intervenant ne peut modifier le registre.

50 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1655 (Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire).

51 *Ibid.*, 1705 (Brian Gray, sous-ministre adjoint, Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire).

52 *Ibid.*



B. L'accès à Internet comme prérequis à plusieurs de ces technologies

En 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a estimé qu'environ 18 % des ménages canadiens, dont la majorité vit en milieu rural, n'avaient pas accès à Internet à large bande⁵³. Bien qu'aucune donnée plus récente ne soit disponible, de nombreux témoins ont signalé que l'accès à Internet à large bande dans les régions rurales continuait de représenter un défi pour les agriculteurs. De plus, l'accès à Internet à large bande est souvent nécessaire à l'adoption des nouvelles technologies

Tout est une question de connectivité. Sans une connexion Internet haute vitesse qui soit fiable, constante et abordable, impossible d'avoir accès à ces technologies. En 2016, on a signalé que 82 % des Canadiens avaient accès à la technologie à large bande. Les 18 % qui restaient résidaient surtout dans les collectivités rurales, si bien que nombre de producteurs se retrouvaient sans accès fiable⁵⁴.

En particulier, l'agriculture de précision requiert de collecter des données au plus près des cultures ou des animaux et de les transmettre rapidement vers des outils informatiques capables d'en faire l'analyse. Howard Mains a fait remarquer que la propriété des données devient un enjeu de plus en plus important dans un contexte de forte croissance de volumes de données collectées. Les téléphones intelligents et les tablettes électroniques qui fonctionnent essentiellement avec des technologies sans fil sont ainsi couramment employés dans ce cadre⁵⁵. Pour Serge Buy, le manque d'accès à une connexion Internet à large bande touche directement les agriculteurs qui sont dans l'impossibilité d'adopter des technologies qui pourraient rendre leurs produits plus attractifs sur les marchés internationaux⁵⁶.

Parmi les pistes de solutions évoquées par les témoins, Ray Orb, président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, a indiqué que des programmes fédéraux tels que le programme « Un Canada branché » pouvaient contribuer à

53 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, *Observations du CRTC sur le Programme d'innovation du gouvernement du Canada*, 2016.

54 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 1005 (Ray Orb, président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities).

55 Fédération canadienne de l'agriculture, *Mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*, 27 juin 2018.

56 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1610 (Serge Buy).

améliorer la couverture du réseau Internet à large bande⁵⁷. De son côté, Howard Mains a souligné que l'industrie de l'équipement agricole s'efforçait de développer des équipements qui puissent fonctionner avec des débits Internet réduits, afin que les agriculteurs puissent bénéficier des bienfaits de la technologie malgré une connexion limitée⁵⁸.

L'accès Internet à large bande est devenu fondamental dans la vie moderne et a le pouvoir de transformer le Canada rural. Les réseaux modernes contribuent à la croissance économique en améliorant la productivité, en offrant de nouveaux services, en appuyant l'innovation et en améliorant l'accès aux marchés, surtout dans le secteur agricole⁵⁹.

Recommandation 10 — Accès à Internet à large bande

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'améliorer et investisse davantage dans l'accès à Internet à large bande dans les communautés rurales où vivent les agriculteurs, en assurant la transparence à l'égard de la couverture actuelle et prévue.

C. Défis reliés à l'innovation et au développement de nouvelles technologies

Afin d'atteindre l'objectif en matière d'exportation, les témoins ont indiqué qu'il faudra surmonter quelques obstacles en matière d'innovation. Les témoins ont relevé que ces obstacles pouvaient nuire à la réussite du secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

On développe constamment des technologies novatrices qui sont utilisées dans l'ensemble du secteur, mais certains obstacles à l'avancement continuent de les empêcher d'atteindre leur plein potentiel. Parmi ces obstacles figurent notamment le coût global de l'investissement, le manque d'infrastructures, le sous-développement des chaînes d'approvisionnement, et le manque de formation ou de professionnels pour surmonter les complexités de l'adoption⁶⁰.

57 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 1030 (Ray Orb).

58 *Ibid.*, 1010 (Howard Mains).

59 *Ibid.*, 1005 (Ray Orb).

60 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1630 (Tom Rosser).



1. Les coûts reliés à la technologie

Les témoins ont identifié les coûts et les risques liés au développement de nouvelles technologies comme un obstacle important à l'innovation. Rory McAlpine a mentionné que le secteur de la transformation des aliments nécessite d'énormes investissements, car les technologies de pointe sont extrêmement coûteuses. Il ajoute qu'il faut une grande part de marché pour justifier l'achat d'équipement coûteux⁶¹. Afin d'aider les agriculteurs à se doter d'équipements agricoles des plus novateurs, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a suggéré de mettre en place une déduction pour amortir l'acquisition de nouveau matériel agricole durant la première année. Une mesure similaire existe déjà aux États-Unis, ce qui désavantage les agriculteurs canadiens par rapport à leurs concurrents américains. La FCA croit que l'instauration d'une telle mesure au Canada encouragerait les investissements dans l'innovation. Elle recommande aussi, plus généralement, de procéder à un examen de la *Loi de l'impôt sur le revenu*⁶².

Recommandation 11 — Déduction pour l'acquisition de nouveaux équipements agricoles

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada instaure un processus accéléré de déduction fiscale pour l'acquisition de nouveaux équipements agricoles.

Recommandation 12 — Révision de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada procède à un examen de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada en vue de corriger le déséquilibre concurrentiel entre les agriculteurs canadiens et les partenaires commerciaux principaux du Canada.

Les témoins ont également décrit la difficulté pour les petites entreprises à budget restreint à se doter d'équipement coûteux. Il existe, cependant, des centres de développement de transformation des aliments qui aident ces petites entreprises à développer de nouvelles gammes de produits. Lors de sa visite à Saskatoon, le Comité a pu explorer la Saskatchewan Food Industry Development Centre, une organisation qui offre ses services et ses équipements aux entreprises désirant développer des produits à valeur ajoutée destinés aux marchés nationaux ou internationaux. On retrouve un centre semblable à Leduc (Saskatchewan), le Food Processing Development Centre,

61 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1545 (Rory McAlpine).

62 Fédération canadienne de l'agriculture, *Mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*, 27 juin 2018.

permettant aux petites entreprises de mettre à l'essai leurs produits⁶³. Le Comité remarque que peu de gens connaissent l'existence de ces centres incubateurs d'entreprises. Ces centres offrent diverses formes de soutien pour aider les entreprises en démarrage à s'établir; ils fournissent par exemple des services-conseils et du mentorat.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la société BioFoodTech aide les entreprises de l'étape du concept aux essais pilotes, jusqu'à la mise en marché de leurs produits. Jim Smith de BioFoodTech a expliqué que les entreprises consultaient BioFoodTech afin de déterminer si leurs idées ont un potentiel et l'organisme les appuie ensuite pendant tout le processus⁶⁴.

Bien qu'il existe des centres de technologie alimentaire qui assistent les entreprises à développer leurs produits, Jim Smith a relevé que certains facteurs freinent tout de même l'innovation au Canada.

La culture de l'innovation n'est pas très présente au sein du secteur de la transformation d'aliments à valeur ajoutée et 90 % des entreprises n'entretiennent pas de liens avec les centres de technologie alimentaire pour les aider à développer de nouveaux produits. L'une des conséquences de cela, c'est qu'il y a un énorme déficit commercial associé aux produits alimentaires à valeur ajoutée. Selon l'ICPA, il est de l'ordre de 8 milliards de dollars. On peut le mesurer de diverses façons, mais c'est un chiffre important, qui continue de croître, et on attribue ce déficit au manque de développement et au manque d'investissement dans l'innovation⁶⁵.

2. Les investissements dans l'innovation

Rory McAlpine reconnaît qu'il existe des programmes, tels que le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada, pour attirer des investissements au Canada. Malgré ces programmes, il avoue que leur effet est limité⁶⁶.

63 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 1020 (Leanne Fischbuch).

64 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1635 (Jim Smith, directeur général, BioFoodTech).

65 *Ibid.*

66 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1550 (Rory McAlpine).



Les programmes sont fragmentaires, déroutants et, selon notre expérience, mal adaptés pour réduire les coûts et atténuer les risques qui découragent les investissements dans la technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada⁶⁷.

Si certains témoins ont indiqué qu'il y avait un manque de financement dans l'innovation au Canada, d'autres ont donné des exemples d'entreprises bénéficiant d'un excellent appui financier. En moins d'un an d'existence à peine, l'entreprise EIO Diagnostics a reçu d'importants investissements du secteur privé. Cette entreprise a mis au point une technologie permettant la détection précoce des infections dans le troupeau laitier⁶⁸. La majorité des investissements d'EIO Diagnostics proviennent de capitaux étrangers⁶⁹. D'après Damir Wallener, président-directeur général d'EIO Diagnostics, l'entreprise a pu attirer des investisseurs étrangers, car ces derniers ont tendance à prendre plus de risques que les investisseurs canadiens. En plus de recevoir des fonds du secteur privé, EIO Diagnostic a reçu un soutien financier du gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada⁷⁰.

Recommandation 13 — Simplification du processus de demandes de subvention

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada simplifie le processus de soumission au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental pour les recherches menées à la ferme afin de faciliter l'accès aux incitatifs fiscaux.

Glen Metzner d'API Labs inc. a ajouté que l'entreprise dont la mission est d'établir une culture commerciale du pavot au Canada, a bénéficié d'un financement de 450 000 \$ dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole⁷¹. Malgré un soutien financier du secteur privé et du secteur public, Glen Metzner et Damir Wallener ont affirmé qu'il demeure difficile de mener les produits de leur recherche jusqu'à l'étape de la commercialisation, car ils sont confrontés à un cadre réglementaire qui freine le développement et la croissance de leur entreprise.

Nous avons également recueilli un montant beaucoup plus important encore auprès d'investisseurs et d'agriculteurs des Prairies qui sont désireux d'ajouter le pavot à leur rotation de cultures. Malheureusement, depuis 2015, nous n'arrivons pas à obtenir les

67 *Ibid.*

68 *Ibid.*, 1535 (Damir Wallener, président-directeur général, EIO Diagnostics).

69 *Ibid.*, 1540.

70 *Ibid.*

71 *Ibid.*, 1600 (Glen Metzler, président-directeur général, API Labs inc.).

approbations réglementaires nécessaires de Santé Canada pour la commercialisation des graines de pavot. Santé Canada approuve nos travaux de recherche-développement dans ce secteur depuis sept ans, mais il continue de retarder et de refuser l'approbation de commercialisation⁷².

Recommandation 14 — Appui au développement de nouveaux produits

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada améliore la connaissance générale et l'accès aux programmes visant à aider les entreprises à mener à leur terme les projets de développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés technologiques, de l'étape de la conception jusqu'à la commercialisation, et à l'obtention de ventes à l'exportation et de services commerciaux.

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Lors des audiences publiques et des visites sur le terrain, le Comité a entendu à maintes reprises que le rôle du gouvernement et le cadre réglementaire sont cruciaux si le Canada veut réaliser son potentiel en matière d'exportations.

A. L'efficacité du cadre réglementaire

De nombreux témoins ont déclaré que l'approbation réglementaire de nouveaux produits en temps opportun était cruciale au maintien de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Or, ils ont expliqué que l'approbation asynchrone, c'est-à-dire le processus d'approbation non synchronisé de nouveaux produits entre les différents pays est un élément perturbateur au commerce.

[D]'un point de vue réglementaire, ce qui est très difficile et qui nuit à l'exportation de produits canadiens, c'est ce que j'appelle le manque de collaboration en ce qui a trait à l'enregistrement des nouvelles technologies dans les diverses administrations. Nous avons un processus d'enregistrement canadien, mais pour pouvoir exporter les produits dans d'autres administrations, nous devons passer par de très longs processus réglementaires, souvent dans des pays qui ont un parcours et des enjeux fort semblables aux nôtres. Les États-Unis en sont un bon exemple. Il semble inefficace de devoir passer à nouveau par un long processus réglementaire. Il faudrait viser une approbation synchronisée des nouvelles technologies dans divers pays afin de pouvoir les déployer beaucoup plus rapidement⁷³.

72 *Ibid.*, 1550.

73 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0925 (Jean-Marc Ruest).



Bien que la majorité de sa production soit exportée, Pierre Petelle a rappelé que le Canada n'est pas un grand producteur sur l'échiquier mondial. Il importe que le Canada puisse suivre la cadence des marchés et de s'assurer que le pays déploie un système réglementaire efficace afin d'être à la hauteur dans les plus gros marchés mondiaux⁷⁴. D'après Glen Metzner, le fait que l'entreprise n'a toujours pas obtenu l'autorisation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour la commercialisation des graines de pavot, alors qu'elle est permise dans les autres pays membres du G7, fait manquer des opportunités à l'entreprise⁷⁵.

Les témoins ont également insisté sur le fait que le manque d'harmonisation réglementaire entre les différents pays amène de l'incertitude et risque de réduire la réussite du secteur agricole et agroalimentaire du Canada. Avant d'élaborer de nouveaux produits, les témoins ont rappelé qu'il est important de s'assurer que les marchés d'exportations les approuvent également.

Il est aussi important de veiller à ce que nos marchés d'exportation acceptent les technologies et les innovations approuvées par les organismes de réglementation canadiens et adoptées par nos cultivateurs. Lorsque l'accès aux marchés d'exportation est ralenti en raison des retards relatifs aux approbations réglementaires entre les administrations, cela peut nuire à l'investissement dans l'innovation, restreindre l'adoption de nouvelles technologies et nuire à l'exportation⁷⁶.

Recommandation 15 — Révision de la réglementation des produits agricoles

Le Comité recommande que la ministre de la Santé revoie la manière dont Santé Canada réglemente les produits agricoles par l'intermédiaire du Bureau des substances contrôlées et qu'elle se coordonne avec le ministre de l'Agriculture pour identifier, en vue d'y remédier, les lacunes ou les chevauchements réglementaires qui entravent l'avancement technologique et l'innovation dans le secteur agricole.

74 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1540 (Pierre Petelle).

75 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1550 (Glen Metzner).

76 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1640 (Paul Thiel, vice-président, Développement de produits et science de la réglementation, Bayer CropScience inc.).

Recommandation 16 — Évaluation des procédures et pratiques du ministère de l’Agriculture et Agroalimentaire

Le Comité recommande qu’afin d’empêcher toute entrave à l’avancement technologique et à l’innovation en agriculture le ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire procède à une évaluation des procédures et pratiques de son ministère en ce qui concerne la Loi sur la croissance dans le secteur agricole.

Recommandation 17 — Acceptation des produits dans les marchés d’exportation

Le Comité recommande au gouvernement du Canada de résoudre les irritants et les problèmes qui nuisent à l’innovation et à la compétitivité sur les marchés d’exportation afin qu’ils acceptent les produits ou procédés technologiques approuvés au pays.

Les témoins ont souligné que les facteurs de réussite les plus cruciaux en matière d’innovation sont la prévisibilité et la rapidité. En effet, un grand nombre de témoins croient qu’un environnement commercial prévisible et qu’un processus d’approbation rapide de nouveaux produits constituent des éléments de réussite à l’atteinte de l’objectif d’exportation. De plus, les témoins ont insisté sur l’importance de l’approbation basée sur des données scientifiques.

Pour que le commerce soit prévisible et stable, le Canada doit promouvoir une réglementation fondée sur la science à l’échelle internationale. Afin d’y parvenir, il faut que nos scientifiques puissent collaborer avec des homologues d’autres pays. Cela signifie que les organismes de réglementation comme l’Agence canadienne d’inspection des aliments et l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire doivent avoir le mandat et les ressources nécessaires pour promouvoir des règles commerciales fondées sur la science à l’échelle internationale. Qu’il s’agisse de règlements et de normes concernant la salubrité des aliments, tant pour les humains que pour les animaux, les produits de protection des cultures ou la santé des végétaux, pour accroître les exportations de canola, il faut une approche pancanadienne qui inclut nos scientifiques⁷⁷.

Recommandation 18 — Examen des processus réglementaires

Le Comité recommande que l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire procède à l’examen de ses processus réglementaires dans l’optique de déterminer comment ses procédures pourraient entraver le progrès technologique et l’innovation.

77 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1625 (Brian Innes).



Recommandation 19 — Modernisation du processus d’approbation réglementaire

Le Comité recommande que l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et l’Agence canadienne d’inspection des aliments modernisent, simplifient et accélèrent leurs processus d’approbation réglementaire pour que les entreprises puissent saisir les débouchés sur les marchés qui se présentent.

B. Perception sociale à l’égard du secteur agricole, acceptabilité sociale

Les témoins ont également partagé leurs inquiétudes quant aux pressions populaires face aux produits issus de la biotechnologie. Jean-Marc Ruest a fait remarquer que la société est prête à accepter l’utilisation et l’application de la technologie dans divers domaines, par exemple l’aviation et le transport de même que le secteur des soins de santé; en revanche, quand il s’agit du domaine de la nutrition ou de la production alimentaire, la perception sociale semble être différente⁷⁸.

En raison d’un manque de compréhension, la population est plutôt réticente à accepter de nouvelles technologies dans le secteur agricole et agroalimentaire. De l’avis des témoins, c’est la science qui parviendra à rassurer la population. Les témoins ont indiqué à l’unanimité que le processus de réglementation ne peut comporter des éléments subjectifs, mais doit être basé sur des fondements scientifiques, avec des preuves démontrant la sécurité d’un produit. Paul Thiel de Bayer CropScience reproche à l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire son manque de transparence dans le déroulement du processus de réévaluation⁷⁹.

Le processus de réévaluation de l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ne permet pas aux titulaires ou à d’autres intervenants touchés d’aborder les préoccupations relatives au risque possible avant la publication de ces projets de décision de réévaluation. C’est inacceptable, puisque cela envoie un message flou aux administrations étrangères et que cela peut saper la confiance du public tant au pays qu’à l’étranger⁸⁰.

78 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0915 (Jean-Marc Ruest).

79 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1650 (Paul Thiel).

80 *Ibid.*

Andrew Casey a indiqué que : « le gouvernement fédéral joue un rôle très important lorsqu'il est temps de présenter la technologie à la population⁸¹ ». Paul Thiel a suggéré au gouvernement d'affecter des ressources destinées à la communication avec la population générale sur le processus de réglementation et sur la façon dont les organismes de réglementation prennent leurs décisions⁸². Mais ce rôle ne relève pas uniquement du gouvernement fédéral⁸³. Divers secteurs agricoles et agroalimentaires ont lancé des campagnes d'information auprès de la population afin de lui transmettre des informations fiables et d'instaurer la confiance de même qu'améliorer les perceptions à l'égard du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Nous avons lancé une campagne pour éduquer et informer la population au sujet de la sécurité des technologies produites par nos membres. Nous travaillons en étroite collaboration avec divers intervenants, notamment avec ceux que nous considérons comme étant des influenceurs. Les diététistes, l'agriculture en classe... ces tribunes nous permettent de répondre aux questions et de transmettre des renseignements aux personnes qui se feront poser beaucoup de questions au sujet des aliments et de la salubrité alimentaire. Cela a été très utile⁸⁴.

Ces intervenants ont des questions au sujet de la technologie. Ils ne sont pas nécessairement fâchés ou anxieux; ils ne savent tout simplement pas. Lorsqu'ils nous posent des questions, nous leur répondons et nous leur transmettons les bons renseignements, les arguments des organismes de réglementation, qui sont très convaincants⁸⁵.

Simon Dugré du Centre d'innovation sociale en agriculture dont les recherches sont orientées vers les problématiques sociales du monde agricole, est d'avis que l'intégration de l'innovation sociale à l'innovation technologique dès le début de l'élaboration d'un projet contribuerait à sa réussite et à faciliter l'acceptabilité sociale. M. Dugré croit qu'un rapprochement entre la population et la science, grâce au partage d'informations fondées sur la science, permettrait à la population d'avoir une meilleure compréhension des projets de développement de nouveaux produits ou de procédés. Il définit l'innovation sociale comme étant : « toute idée, toute approche, toute

81 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0930 (Andrew Casey).

82 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1640 (Paul Thiel).

83 *Ibid.*

84 *Ibid.*, 1620 (Pierre Petelle).

85 *Ibid.*



intervention, tout service, tout produit, toute loi ou toute organisation qui offre une réponse adéquate et durable à un besoin social, économique ou environnemental⁸⁶ ».

Recommandation 20 — Rapprochement entre la science et la population

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie le transfert des connaissances en agriculture afin de favoriser le rapprochement de la science et de la population lors de développement de nouvelles technologies agricoles.

Recommandation 21 — Confiance du public

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada alloue des ressources pour renseigner la population sur les processus réglementaires et la manière dont les autorités réglementaires prennent leur décision, et rende publique cette information.

C. Soutien à la recherche et au développement agricole

Les prévisions de l'Organisation des Nations Unies estiment que la population mondiale atteindra 9 milliards d'habitants en 2050⁸⁷. Cette situation crée de nombreuses opportunités pour le Canada, mais nécessitera d'augmenter la production alimentaire en tenant compte des ressources limitées. De nombreux témoins sont convaincus que l'innovation permettra de répondre à cette demande grandissante. Aussi, en plus d'un climat d'investissement favorable, d'une approbation en temps opportun et de promotion de règles fondées sur la science à l'échelle internationale, les témoins jugent essentiel le partenariat entre divers intervenants pour stimuler la croissance des exportations à travers la recherche et développement.

1. Collaboration entre les différents intervenants de la chaîne agroalimentaire

Les témoins ont indiqué qu'il importe pour l'industrie de collaborer étroitement non seulement avec le gouvernement canadien mais également avec les autres pays étant donné que la majorité de la production canadienne est destinée aux marchés d'exportation. Tom Rosser a affirmé que le partenariat s'inscrivait dans l'approche du Ministère.

86 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 20 septembre 2018, 0900 (Simon Dugré, directeur, Centre d'innovation sociale en agriculture).

87 Organisation des nations unies, *World Population Prospects*, Key findings & advance tables, 2017 Revision [EN ANGLAIS SEULEMENT].

En matière de sciences, Agriculture et Agroalimentaire Canada utilise une approche fondée sur les partenariats, travaillant avec l'industrie, les universités et collègues, et d'autres intervenants du secteur des sciences pour fournir des connaissances scientifiques qui améliorent la résilience du secteur, ouvrent la voie à de nouveaux débouchés et soutiennent la compétitivité du secteur. Les partenariats et la collaboration tirent parti des investissements fédéraux dans la recherche, rassemblent les capacités nécessaires entre les institutions et aident à orienter la recherche vers les domaines d'intérêt et d'importance pour le secteur⁸⁸.

Certains témoins reprochent le manque de coordination entre les différents ministères au sein du même gouvernement, ce qui crée des incertitudes pouvant avoir une incidence sur les projets de recherche. De plus, le fardeau administratif peut nuire à la création et à l'utilisation de la technologie novatrice. Afin de stimuler l'innovation, les témoins croient que la collaboration et la communication entre divers intervenants sont fondamentales.

Trop souvent, il y a des situations où la main gauche ne semble pas savoir ce que fait la main droite. Je vais utiliser l'exemple des néonicotinoïdes. Pendant qu'une division s'emploie à trouver des solutions de rechange aux néonicotinoïdes, une autre veut retirer du marché ces mêmes produits qui ont été identifiés comme solutions de rechange possibles. Non seulement cela place-t-il notre industrie dans une position très délicate, mais ce sont surtout nos clients, les agriculteurs, qui en souffrent, car il est déjà assez difficile pour eux de perdre un outil comme celui-là sans qu'ils ne soient privés en plus des solutions de rechange à cet outil. Il y a un autre dossier qui vient tout juste d'être réglé après presque huit ans d'efforts. Environnement Canada nous est arrivé avec une réglementation sur les agents phytopathogènes et la façon dont on peut les utiliser pour nos recherches. Les chercheurs d'Agriculture Canada qui utilisaient ces agents n'étaient même pas au courant de l'entrée en scène de cette nouvelle réglementation. Huit ans plus tard, nous avons finalement pu trouver une solution. Il s'agit en grande partie d'assurer des communications suffisantes entre les secteurs; une approche intersectorielle est absolument essentielle en matière de réglementation⁸⁹.

Selon Rory McAlpine, la concurrence dans le secteur de la transformation des aliments et le faible potentiel de profit n'encouragent pas les entreprises à collaborer entre elles⁹⁰. Quant à Serge Buy, il a proposé la mise en place d'un cadre stratégique scientifique inclusif et axé sur la demande qui favoriserait la collaboration entre les acteurs du milieu. Selon lui, ce cadre devrait s'appuyer sur une approche

88 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1635 (Tom Rosser).

89 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 avril 2018, 1655 (Paul Thiel).

90 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 juin 2018, 1620 (Rory McAlpine).



pangouvernementale et non sur une approche ministérielle. Les supergrappes d'innovation représentent un tel modèle de collaboration⁹¹.

Recommandation 22 — Information ouverte

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada fournisse un accès plus ouvert à l'information pour la recherche fédérale en agriculture et en transformation.

2. Programmes en matière de recherche et développement agricoles

Comme il a été mentionné précédemment, le développement de nouvelles technologies requiert d'importants investissements. Le budget fédéral de 2017 s'engage à investir dans l'innovation et la recherche en agriculture, surtout en ce qui concerne l'énergie propre. Par exemple, le gouvernement fédéral prévoit un investissement de 200 millions de dollars sur quatre ans destinés à Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada et Pêche et Océans Canada pour soutenir la recherche sur les technologies propres⁹².

Le *Partenariat canadien pour l'agriculture*, un cadre quinquennal qui vise à renforcer le secteur agricole et agroalimentaire prévoit un investissement de 690 millions de dollars pour promouvoir la science et l'innovation agricole tout en mettant l'accent sur la croissance durable. Bien que le Programme des technologies propres en agriculture ne fasse pas partie du Partenariat canadien pour l'agriculture, il représente un investissement 25 millions de dollars par année destiné au secteur. Ce programme vise à réduire les gaz à effet de serre en soutenant la recherche, le développement et l'adoption de technologies propres⁹³.

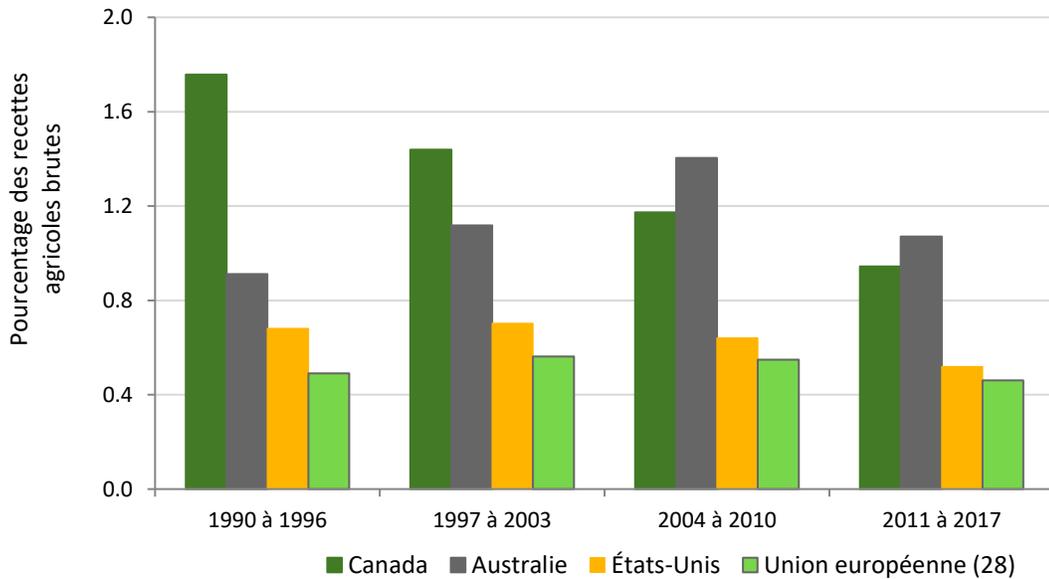
La figure 1 montre que les dépenses budgétaires consacrées à la recherche et développement agricoles en pourcentage de recettes monétaires sont en baisse constante depuis 1990. D'après les estimations d'Agriculture et Agroalimentaire pour la période 2017-2018, les dépenses budgétaires des gouvernements fédéral et provinciaux à la recherche et l'innovation représentent respectivement un tiers et deux tiers pour un total de 754 millions de dollars (figure 2).

91 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 30 mai 2018, 1615 (Serge Buy).

92 Gouvernement du Canada, *Budget 2017—Mesures pour soutenir les technologies propres*.

93 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 21 mars 2018, 1635 (Tom Rosser).

Figure 1 — Dépenses publiques en R et D à l'appui du secteur agricole et agroalimentaire en pourcentage des recettes agricoles brutes dans certains pays, 1990 à 2017

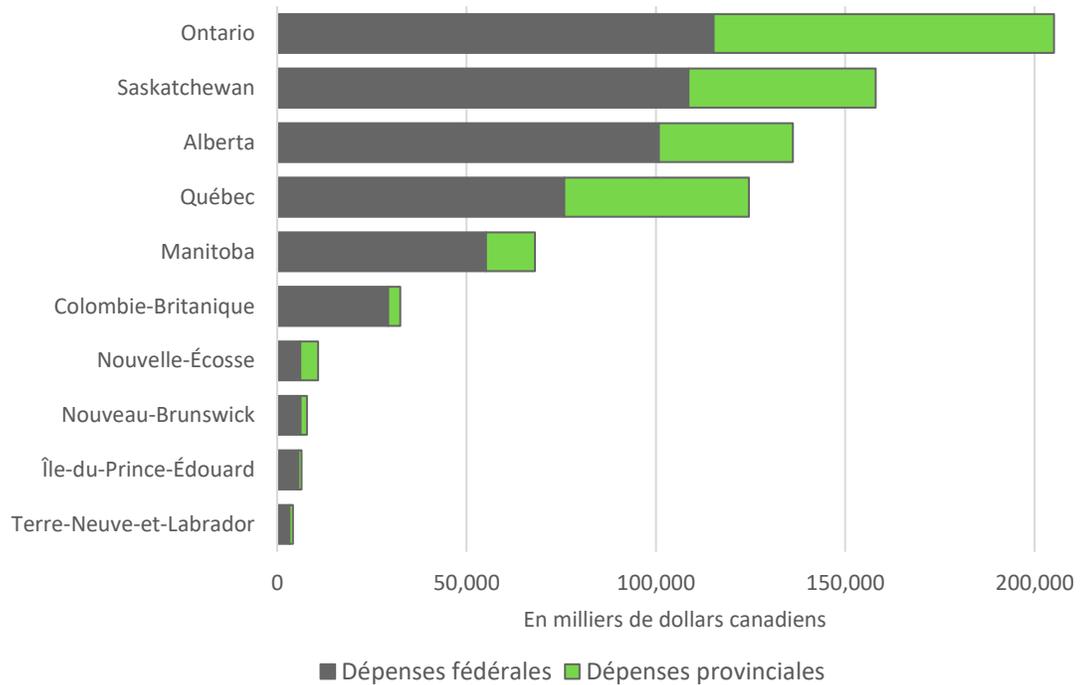


Source : Données fournies par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Note : Ce graphique utilise la sous-catégorie H.1 Création de connaissances dans le secteur agricole de l'Estimation du soutien aux services d'intérêt général



Figure 2 — Dépenses publiques fédérales et provinciales en recherche et innovation à l'appui du secteur agricole et agroalimentaire (2017-2018)



Source : Données fournies par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les témoins s'accordent pour dire qu'il faut investir davantage dans la recherche et développement afin que le secteur agricole et agroalimentaire puisse croître et atteindre son objectif d'exportation. Tyler Hopson a mentionné que son entreprise dépense environ 11 millions de dollars en améliorations continues, en recherche et développement et en mise au point de nouvelles technologies⁹⁴. De son côté, l'entreprise Aliments Maple Leaf a affirmé avoir investi plus de 1,5 milliard de dollars depuis six ans en vue de moderniser ses installations⁹⁵.

Le milieu collégial et universitaire insiste sur l'importance d'investir dans la formation afin de soutenir la prochaine génération de chercheurs, de former les agents de transfert technologique et les leaders de demain. Les représentants des Collèges et instituts Canada ont affirmé que la demande pour l'apprentissage de nouvelles technologies est

94 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0855 (Tyler Hopson).

95 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 42^e législature, 1^{re} session, 18 juin 2018, 1545 (Rory McAlpine).

très forte. C'est pourquoi il est important pour les établissements éducatifs de pouvoir compter sur les équipements et les enseignants pour former les gens à utiliser ces technologies. Afin de bien cerner les besoins des entreprises, Collèges et instituts Canada entretiennent une étroite collaboration avec l'industrie.

Il faut travailler en partenariat afin d'aider les industries et les entreprises à bien comprendre quelles technologies sont en émergence et quelles compétences devront posséder les travailleurs de demain pour pouvoir ensuite offrir aux employés en milieu de travail la formation nécessaire, qu'il s'agisse de programmes déjà existants ou de nouveaux cours sur mesure⁹⁶.

En lien avec l'aspect collaboratif, les témoins appuient la supergrappe canadienne qui rassemble divers intervenants de la chaîne agroalimentaire. Les témoins estiment que les grappes agroscientifiques stimulent l'innovation, contribuent à l'avancement de la recherche publique et sont d'excellents canaux de transfert des connaissances. Les témoins se réjouissent de l'investissement fédéral octroyé à la Supergrappe des industries des protéines dans les Praries. Cette supergrappe mettra au point de nombreuses innovations et cherchera à répondre à la demande croissante de produits riches en protéines végétales pouvant se substituer au produit de la viande⁹⁷.

Recommandation 23 — Priorité à l'exportation et au développement

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux projets de recherche et développement pouvant déboucher sur le développement des exportations et qu'il en soit tenu compte dans les décisions relatives au financement.

CONCLUSION

Les nouvelles technologies vont transformer en profondeur la manière dont les activités agricoles sont conduites et le quotidien des agriculteurs. Alors qu'elles génèrent de nombreuses possibilités dans l'ensemble de l'économie canadienne, leur application dans le domaine agricole et agroalimentaire représente un moyen important de permettre au secteur d'atteindre ses objectifs ambitieux de croissance des exportations. L'adoption des nouvelles technologies par l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire constitue toutefois un défi qui nécessitera la contribution d'autres secteurs de l'économie, notamment celui de la science et des

96 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0925 (Christine Trauttmansdorff).

97 Gouvernement du Canada, [Supergrappe des industries des protéines](#).



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

télécommunications ainsi que l'appui du gouvernement, afin que ces transformations puissent bénéficier pleinement à l'économie canadienne.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|---|------------|---------|
| Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Brian T. Gray, sous-ministre adjoint Direction générale des sciences et de la technologie Tom Rosser, sous-ministre adjoint Direction générale des politiques stratégiques Marco Valicenti, directeur général Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés | 2018/03/21 | 92 |
| Bayer CropScience inc. Paul Thiel, vice-président Développement de produits et science de la réglementation | 2018/04/30 | 98 |
| BioFoodTech Jim Smith, directeur général | 2018/04/30 | 98 |
| Canada Grains Council Krista Thomas, directrice de l'innovation végétale | 2018/04/30 | 98 |
| CropLife Canada Pierre Petelle, président-directeur général | 2018/04/30 | 98 |
| Conseil canadien du canola Brian Innes, vice-président Affaires publiques | 2018/05/30 | 100 |
| Institut agricole du Canada Serge Buy, directeur général | 2018/05/30 | 100 |
| Aliments Maple Leaf inc. Rory McAlpine, premier vice-président Relations avec le gouvernement et l'industrie | 2018/06/18 | 102 |

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|---|-------------|----------------|
| API Labs inc. Ryan Mercer, membre du conseil Glen Metzler, président-directeur général | 2018/06/18 | 102 |
| EIO Diagnostics Damir Wallener, président-directeur général | 2018/06/18 | 102 |
| Alberta Pulse Growers Commission Leanne Fischbuch, directrice exécutive | 2018/09/18 | 104 |
| Collèges et instituts Canada Stuart Cullum, président Olds College Christine Trauttmansdorff, vice-présidente Relations gouvernementales et partenariats canadiens | 2018/09/18 | 104 |
| Mosaic Tyler Hopson, directeur affaires publiques | 2018/09/18 | 104 |
| Niagara College Michael Duncan, président de la recherche industrielle, conseil de recherche en sciences naturelles et en génie Collèges en agriculture de précision et technologies environnementales Sarah Lepp, associée de recherche principale Recherche et innovation Gregor MacLean, gestionnaire de projet Recherche et innovation | 2018/09/18 | 104 |
| Association of Equipment Manufacturers Howard Mains, conseiller canadien en politique publique | 2018/09/20 | 105 |
| BIOTECanada Andrew Casey, président et chef de la direction | 2018/09/20 | 105 |
| Centre d'innovation sociale en agriculture Simon Dugré, directeur | 2018/09/20 | 105 |
| Richardson International Limitée Jean-Marc Ruest, premier vice-président Affaires commerciales et avocat général | 2018/09/20 | 105 |
| Saskatchewan Association of Rural Municipalities Ray Orb, président | 2018/09/20 | 105 |

ANNEXE B

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Alliance commerciale canadienne du chanvre

Association canadienne du commerce des semences

Association of Equipment Manufacturers

Beef Cattle Research Council

Canadian Cattlemen's Association

Centre d'innovation sociale en agriculture

Fédération canadienne de l'agriculture

Gestion agricole du Canada

Global Institute for Food Security

Institut agricole du Canada

Monsanto Canada inc.

Mosaic

Syngenta Canada

University of Guelph

ANNEXE C

VOYAGE DU 7 MAI 2018 AU 10 MAI 2018

| Organismes et individus | Date | Emplacement |
|---|------------|--------------|
| Jefo | 2018/05/07 | Québec |
| Industries Lassonde Inc. | 2018/05/07 | Québec |
| LB Maple Treat | 2018/05/07 | Québec |
| Prograin inc. | 2018/05/07 | Québec |
| BioEnterprise | 2018/05/07 | Ontario |
| Bioproducts Development and Discovery Centre, University of Guelph | 2018/05/08 | Ontario |
| Cargill Meat Solutions Distribution | 2018/05/08 | Ontario |
| Grain Farmers of Ontario | 2018/05/08 | Ontario |
| Innovation Guelph | 2018/05/08 | Ontario |
| Ontario Agri-Food Technologies | 2018/05/08 | Ontario |
| Semex | 2018/05/08 | Ontario |
| Syngenta Canada | 2018/05/08 | Ontario |
| Université de Guelph | 2018/05/08 | Ontario |
| Wilton Consulting Group | 2018/05/08 | Ontario |
| Ag West Bio Inc. | 2018/05/09 | Saskatchewan |
| Case New Holland (CNH Industries) | 2018/05/09 | Saskatchewan |
| Global Institute for Food Security | 2018/05/09 | Saskatchewan |
| GrainsConnect | 2018/05/09 | Saskatchewan |

| Organismes et individus | Date | Emplacement |
|---|-------------|----------------------|
| Innovation Place | 2018/05/09 | Saskatchewan |
| Saskatchewan Food Industry Development Inc. | 2018/05/09 | Saskatchewan |
| Dairy Education and Research Centre, Université de la Colombie-Britannique | 2018/05/10 | Colombie-Britannique |
| Food and Resource Economics, Université de la Colombie-Britannique | 2018/05/10 | Colombie-Britannique |
| Land and Food Systems Université de la Colombie-Britannique | 2018/05/10 | Colombie-Britannique |
| Ferme de l'Université de la Colombie-Britannique | 2018/05/10 | Colombie-Britannique |
| Vancouver Fraser Port Authority | 2018/05/10 | Colombie-Britannique |

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 92, 98, 100, 102, 104 à 106, 109, 116 à 118 et 122 à 124) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Pat Finnigan

Le gouvernement du Canada doit mettre fin à la taxe sur le carbone, qui nuit à la compétitivité du Canada sur la scène internationale et qui constitue un frein à l'innovation en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes : Rapport dissident

Ce rapport dissident exprime le point de vue des députés conservateurs suivants, qui ont siégé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (le « Comité ») : M. Luc Berthold (Vice-président du Comité, Mégantic—L'Érable), M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View) et M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex).

Contexte

Le 21 mars 2018, le Comité a entrepris une étude intitulée le *Progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire pouvant favoriser les exportations canadiennes*. Le Comité a divisé l'étude en trois parties : le commerce international; la technologie au service du secteur; le rôle du gouvernement et le cadre réglementaire. Dans le cadre de six rencontres, le Comité a entendu 25 témoins, qui ont mis en lumière un certain nombre de tendances existantes et émergentes qui orientent le progrès dans le secteur, de même que divers défis que nous devons relever si nous voulons accentuer nos exportations agricoles et agroalimentaires.

Raisons justifiant un rapport dissident

Le Comité a étudié le *Progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire pouvant favoriser les exportations*. Selon les députés conservateurs de l'Opposition officielle, le rapport présenté par le gouvernement ne représente pas correctement les affirmations de l'ensemble des témoins présents. Des témoignages relatifs à la taxe sur le carbone ont mentionné que cette tarification supplémentaire allait défavoriser le Canada à l'échelle mondiale, mais également au pays. Ce rapport dissident vise à apporter des précisions sur cette question, et à faire une recommandation additionnelle au gouvernement du Canada afin d'assurer aux exportateurs du Canada la possibilité d'accentuer leurs échanges sans la contrainte d'une nouvelle taxation et de ne pas hausser le fardeau fiscal des intervenants des secteurs agricole et agroalimentaire.

Le rapport du Comité ne tient pas compte des effets d'une taxe sur le carbone sur le secteur agricole et agroalimentaire canadien

En 2018, le gouvernement du Canada a décidé de mettre de l'avant le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, un plan qui impose aux Canadiens une nouvelle taxation, soit la taxe sur le carbone.

Cette taxe sur le carbone est depuis décriée par plusieurs intervenants et plusieurs provinces ont rejeté sa pertinence en raison de ses effets néfastes sur l'économie canadienne.

La Table de stratégies économiques sur le secteur agroalimentaire du Canada recommande que le Canada accentue son commerce extérieur en ayant comme objectif de faire passer les exportations de produits agroalimentaires à 85 milliards de dollars par année d'ici 2025. L'objectif est de situer le Canada au deuxième rang mondial des plus grands exportateurs et au cinquième rang quant aux produits agroalimentaires.

Des intervenants ont mentionné lors de leurs témoignages que la taxe sur le carbone sera néfaste pour les échanges économiques du Canada. Les objectifs de croissance pourraient même être compromis par la mise en place de cette tarification. Le rapport du Comité ne fait pas mention de cette réalité que vivent les intervenants agricoles et agroalimentaires. Lors d'une rencontre du Comité, un témoin a expliqué que : « À l'échelle internationale, l'imposition de taxes sur le carbone rend les exportations canadiennes non concurrentielles parce que d'autres pays peuvent offrir des produits à un prix plus bas, car ils sont moins réglementés. Il faut mener une analyse des répercussions de la réglementation avant d'adopter de nouvelles lois¹. »

Ce n'est pas seulement sur nos échanges internationaux que cette tarification supplémentaire aura une incidence, mais également sur l'investissement canadien et la croissance économique du pays. Un autre témoignage qui n'a pas été retenu dans le rapport du Comité fait état de cette situation : « À l'heure actuelle, il y a plusieurs grands projets en cours, dont la taxation du carbone, la réglementation sur l'examen des incidences environnementales et les normes sur le carburant propre. Il ne faut pas examiner chacun de ces enjeux isolément, parce que les effets cumulatifs des divers règlements fédéraux pourraient dissuader les entreprises du monde de continuer d'investir dans l'innovation et l'amélioration de l'environnement et de l'économie. En fait, quelques études récentes montrent que le taux d'investissement au Canada a déjà ralenti considérablement depuis quelques années². »

La taxe sur le carbone va nuire à la compétitivité canadienne dans le secteur agricole et agroalimentaire, car nos produits auront une taxe supplémentaire que plusieurs pays

¹ Chambre des communes, AGRI, Témoignages, 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 1000 (Leanne Fischbuch, directrice exécutive, Alberta Pulse Growers Commission).

² Chambre des communes, AGRI, Témoignages, 42^e législature, 1^{re} session, 18 septembre 2018, 0900 (Tyler Hopson, directeur des affaires publiques, Mosaic).

n'imposent pas. De plus, cette taxe n'encouragera pas les producteurs à augmenter leur investissement dans le progrès technologique. Nous devons faire en sorte que les entreprises aient les moyens d'investir dans la recherche et le développement afin d'assurer la pérennité de leurs terres agricoles.

Plusieurs intervenants ont évoqué le fait que les progrès technologiques mis en place par leurs entreprises sont respectueux de l'environnement. Les producteurs agricoles prennent soin de leurs terres et sont soucieux de l'environnement, car ils en vivent. Un des témoins a même souligné qu'il avait déjà un plan pour réduire l'empreinte de son entreprise : « [...] nous avons déployé beaucoup d'efforts depuis quelques années, et même quelques décennies, pour améliorer notre performance environnementale. Notre entreprise s'est fixé des cibles internes – pour sa production mondiale comme canadienne –, afin de réduire ses émissions de 10 % par tonne de produits d'ici 2020. Nous avons déjà réussi à enregistrer une réduction de 5 % de nos émissions de gaz à effet de serre, et ce n'est qu'un début, en plus d'avoir réduit notre consommation d'eau douce et d'énergie³. »

Le rapport du Comité, tel que présenté, ne tient pas compte des témoignages qui soulignent les effets négatifs qu'une taxe sur le carbone aura sur l'industrie agricole et agroalimentaire.

Conclusion

Nous encourageons sérieusement le gouvernement à tenir compte de tous les témoignages entendus dans le cadre de l'étude intitulée *Progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire pouvant favoriser les exportations canadiennes*. Ce rapport dissident présente l'enjeu critique de la taxe sur le carbone auquel le gouvernement devra répondre pour s'assurer que le Canada reste concurrentiel sur le marché agricole et agroalimentaire.

Même si l'agriculture canadienne repose encore sur des sources d'énergie actuelles comme les combustibles fossiles, les agriculteurs sont les gardiens de la terre, et aucune industrie ne contribue davantage à l'élimination du carbone que l'industrie agricole. Nous voulons améliorer la qualité de vie des producteurs et accentuer le progrès technologique des entreprises agricoles et agroalimentaires, et la taxe sur le carbone n'est pas la solution.

Recommandation

³ Idem

Que le gouvernement du Canada mette fin à la taxe sur le carbone, qui nuit à la compétitivité du Canada sur la scène internationale et qui constitue un frein à l'innovation en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Le tout respectueusement soumis,

Luc Berthold, député conservateur

Mégantic—L'Érable

Earl Dreeshen, député conservateur

Red Deer—Mountain-View

Bev Shipley, député conservateur

Lambton—Kent—Middlesex